



LE BULLETIN DE CHEZAL-BENOÎT



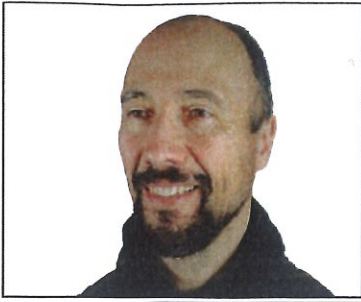
BIEN VIVRE ENSEMBLE À CHEZAL-BENOÎT

JUILLET 2021
n° 18



SOMMAIRE

- Page 3 Le mot du maire
- Pages 4-5 Une équipe pour Chezal-Benoît
- Page 6 Le budget 2021 de la CPPJ
- Page 7 Travaux, acquisitions, ventes
- Page 8 État civil
- Pages 9-10 Pages ouvertes à l'école
- Page 11 Nos commerces
- Page 12 Nos artisans, services et marché
- Page 13 Page ouverte aux associations
- Page 14 Gestion de nos déchets
- Page 15 Collecte des déchets ménagers
- Pages 16-17 L'avenir du site hospitalier George-Sand de
Chezal-Benoît
- Pages 18-20 Les enjeux du futur pour la desserte d'eau
potable - La station d'épuration
- Page 21 Valorisation des chemins de randonnée
casalais
- Page 22-23 Quelques souvenirs de Gaston Ferdière à
Chezal-Benoît
- Page 24 Attention aux hyménoptères !



LE MOT DU MAIRE

Au moment où j'écris ces lignes, les mesures sanitaires s'assouplissent progressivement. Ainsi la vie va pouvoir reprendre son cours. Le contexte nous rappelle l'importance essentielle que constitue le lien social.

Les projets avancent.

Les travaux d'isolation thermique des bâtiments scolaires et des logements locatifs communaux sont en cours.

L'étude sur l'éclairage public est achevée. Le remplacement d'environ 60 lanternes avec passage en LED permettra l'optimisation de l'éclairage avec d'importantes économies d'énergie. Mais notre plus gros chantier concernera certainement l'eau potable, car, en plus de l'acquisition de la production d'eau qui aujourd'hui appartient à l'hôpital, nous devons améliorer la performance de notre réseau de distribution vieillissant.

Avec le soutien de l'Agence de l'eau France Bretagne et pour assurer une meilleure gestion et surveillance des fuites, nous allons engager une étude patrimoniale et poser des débitmètres pour sécuriser notre réseau.

À cela, nous pouvons ajouter la réfection et la sécurisation de la voirie, le relevage des sépultures du cimetière, la revitalisation du centre-bourg, la valorisation et l'entretien de notre église, la réhabilitation des chemins de randonnée, et différentes actions budgétaires pour une meilleure maîtrise des dépenses communales.

Les chantiers ne manquent pas et nous continuerons à vous informer de leurs avancées.

Je vous souhaite un bon été à tous.

Roger LEBRERO

INFOS PRATIQUES DE LA MAIRIE

Heures d'ouverture : lundi-mercredi 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h 30

mardi-jeudi 8 h 30-12 h

vendredi 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h

Adresse : Grande rue - 18160 Chezal-Benoit

Téléphone : 02 48 61 11 15

Courriel : mairie.chezalbenoit@orange.fr

UNE ÉQUIPE POUR CHEZAL-BENOÎT

TROIS AGENTS COMMUNAUX MIS À L'HONNEUR



Le 11 mars 2021, Claudette Louis, Éric Pommier et Christophe Journaud se sont vu remettre la médaille régionale, départementale et communale pour leurs 20 ans de service au sein de la commune de Chezal-Benoît, par le maire, Roger Lebrero, et ses adjoints.

Claudette Louis, agent de service à l'école, et Éric Pommier, agent technique, ont déjà plus de 30 ans de service, ce qui leur permettra de recevoir prochainement la médaille d'or du Travail.

Quant à Christophe Journaud, il compte 23 ans de service comme agent polyvalent. Le maire a salué « *la polyvalence, la gentillesse, le professionnalisme et la disponibilité des agents territoriaux au service de la population casalaise* », et il espère que les prochaines cérémonies se feront en présence des familles des récipiendaires. Encore merci à nos agents pour leur dévouement.

UN DÉPART À LA RETRAITE ...

Le 30 avril 2021, Claudette Louis a rangé les ustensiles, replié les torchons, nettoyé le plan de travail de la cuisine de l'école de Chezal-Benoît une dernière fois après plus de 30 ans de service. Et jetant un regard dans le réfectoire, elle n'a pas pu s'empêcher de repenser à tous les enfants qu'elle a servis dont certains reviennent aujourd'hui accompagnés de leurs propres enfants.

Originaire de Saint Chartier, elle est entrée au sein de la commune le 01 novembre 1990 pour s'occuper des repas de la cantine. Et durant toutes ces années, elle a montré un dévouement, une gentillesse auprès de nos enfants. Merci et bonne retraite !



... ET UNE ARRIVÉE

Kiara Lazo, 22 ans, est entrée à la Mairie au mois de janvier 2021. Par l'intermédiaire de Vincent Nicolazo, conseiller Mission locale, un contrat Parcours Emploi Compétence a été signé avec la Mairie pour une année renouvelable à partir du 22 février 2021. Titulaire d'un Bac littéraire spécialité théâtre en 2017, elle a enchaîné plusieurs postes (réceptionniste, service civique dans une école élémentaire, préparatrice de commandes pharmaceutiques, hôtesse de caisse) lui permettant d'acquérir de l'expérience et des compétences qu'elle met aujourd'hui au service de notre commune.

« *Je suis très heureuse et fière d'occuper ce poste dont j'apprends tous les jours. J'ai été touchée de l'accueil qui m'a été fait et je les remercie encore de la confiance accordée* », confie Kiara. Bienvenue à elle.



DISTRIBUTION DES COLIS ET DES BONS DE NOËL

En raison des restrictions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19, le repas des aînés n'a pas pu se faire en octobre. Cependant, 54 colis et 45 bons ont été distribués début décembre 2020 par le CCAS.

À l'EHPAD, ce sont neuf de nos aînés qui ont reçu un colis de friandises.

Cette démarche a été appréciée par nos anciens, d'autant qu'elle permet de resserrer les liens en cette période difficile. Espérons que le repas puisse se faire en 2021 afin de retrouver convivialité et amitié qui ont tant manqué ces mois passés.



LE BÉNÉVOLAT À L'HONNEUR : Raymonde Mauguin

« Née à Faverdines, je suis arrivée à Chezal en 1960, mon mari étant infirmier à l'hôpital. Durant 10 ans, j'ai fait le ménage chez le directeur de l'école, Monsieur Cagnard. Après un an comme fille de salle à l'hôpital d'Issoudun, je suis entrée à George-Sand en tant qu'agent des services hospitaliers et y suis restée jusqu'à ma retraite en 1996. Bien avant de m'investir à l'église de Chezal, j'allais chercher les médicaments à Lignières pour les anciens, faute de pharmacien dans le bourg... avec mon solex », se souvient Raymonde. C'est un événement tragique qui va l'engager à s'occuper de l'église de Chezal : le décès accidentel du docteur Roger De Bourran en avril 1969. Une messe funéraire est alors célébrée en présence de personnalités comme Haroun Tazieff et l'ambassadeur de Bolivie, entre autres.

« À cette époque, l'église était ouverte à tous vents et personne ne s'occupait de son entretien. Donc, ce jour-là, ce sont les personnes présentes à la cérémonie qui ont essuyé les bancs avec leurs pantalons ! J'étais assise à côté du maire Robert Grillon et je lui ai demandé si je pouvais m'occuper de l'entretien de notre église, ce qu'il m'accorda. Après avoir mobilisé les gamins du catéchisme, il m'a fallu une semaine complète pour balayer le sol ! » raconte Raymonde.

Elle organise des expositions dans l'édifice, avant que la direction de l'hôpital lui prête le presbytère. Elle participe, avec une association, à la restauration du lavoir et au débouchage de la source.

Sa fierté, c'est la célébration des 900 ans de l'abbaye, en 1996, avec le prêt par les Archives départementales d'un psautier issu de la bibliothèque de l'abbaye.

Elle a aussi assuré le catéchisme durant 21 ans et, pendant 11 ans, la crèche vivante. Mais aussi, plus triste, l'habillage des défunts dans la morgue au rez-de-chaussée de la chapelle des morts sise l'église.

« Toutes ces années, j'ai connu beaucoup de joie, d'humanité avec le soutien de la population et des municipalités successives. J'aimerais, à mon départ, que l'église ne soit pas oubliée et je suis contente que l'Association du Patrimoine casalais prenne le relais. »



BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ISSOUDUN

La CCPI a pour objet d'associer les 12 communes qui la composent pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de développement économique et d'aménagement de ce territoire communautaire.

À ce titre, elle administre, avec notre municipalité, et finance un certain nombre de dossiers parmi lesquels l'urbanisme, les transports collectifs, le déploiement des réseaux de télécommunication, les activités économiques, la promotion du tourisme, les déchets ménagers, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, l'environnement sur notre territoire, l'aménagement du centre-bourg dont les parcs et jardins, la voirie communale intégrée au domaine public, l'éclairage public, les équipements culturels et sportifs et les équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

De façon la plus synthétique qui soit, voici le budget qui est accordé pour 2021.

◆ SECTION DE FONCTIONNEMENT

⇒ DÉPENSES	Charges à caractère général	58 857.00
	Entretien et fonctionnement du groupe scolaire, de la restauration scolaire	
	Entretien et réparation des bâtiments communaux, matériel roulant, location mobilière, etc.	
	Entretien des équipements sportifs, dont le stade	
	Charges de personnel	81 358.00
	Compétence de la CCPI participative à l'entretien des voies d'eau :	
	contribution au SIAVA (Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Vallée de l'Arnon)	8000.00
	Divers	600.00
		<hr/> 148 815.00
⇒ RECETTES	Part budgétaire 2021 de la CCPI accordée	141 315.00
	Redevance des droits des services périscolaires (tickets de cantine, garderie scolaire)	7500.00
		<hr/> 148 815.00

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

⇒ DÉPENSES	Immobilisations corporelles	70 500.00
	Voirie publique	
	Outillage et matériel pour des services techniques municipaux	
	Mobilier pour la restauration scolaire	
	Espaces verts	
	Immobilisations en cours	91 400.00
	Voirie publique – Éclairage public	
		<hr/> 161 900.00
⇒ RECETTES	Part budgétaire 2021 accordée	14 306.00
	Solde d'exécution reporté de l'année précédente	147 894.00
		<hr/> 161 900.00

TRAVAUX - ACQUISITIONS - VENTES

Éclairage public

Actuellement, les problèmes liés à notre éclairage public, en termes d'efficacité et de consommation, nous invitent à une rénovation progressive de celui-ci. Par le biais du Syndicat départemental d'énergie du Cher (SDE 18), une étude est en cours : une rénovation, en premier lieu, concernant la D65, Grande rue, rue des Écoles, rue de l'Église et chemin des Reliques, et consistant à remplacer 61 points lumineux avec passage aux LED. Ces travaux seraient subventionnés par le SDE 18 à hauteur de 50 %, voire 70 %, en fonction des travaux à engager, nous permettant de réaliser 57 % d'économies d'énergie et environ 2 300 euros d'économies financières.

Travaux de voirie

Après les études préliminaires demandées par la Direction des routes du département, nous sommes dans l'attente de la réfection de la chaussée d'un tronçon de la D65 situé entre la rue de Vireloge et la sortie du village en direction de Lignièrès. Ces études concernaient l'inspection du réseau des eaux usées ; à cette occasion, le curage du réseau a été réalisé.

Station d'épuration des eaux usées

- Opérations d'entretien et réparation du portail.

Isolation des bâtiments et logements communaux

Plusieurs études d'isolation sous toiture de bâtiments communaux sont en cours ; d'ores et déjà, quatre logements ont pu bénéficier d'une isolation de ce type.

Par ailleurs, il sera procédé, par une entreprise spécialisée, au changement d'huisseries dans quatre logements.

Places pour personnes à mobilité réduite (PMR)

Réalisation à venir d'une place de stationnement voiture, près de la salle polyvalente.

Nettoyage de l'étang

Le pourtour de l'étang a pu bénéficier d'une opération de grand nettoyage, ce qui n'avait pas été réalisé depuis plusieurs années. La bonde a été sécurisée, avec pose d'une barrière.

Un nouveau conteneur à verre a été mis à disposition sur l'un des parkings de l'étang pour répondre aux mauvais usages de quelques-uns.

Panneaux photovoltaïques

Après moult désagréments et complications de toutes sortes, les panneaux photovoltaïques, pourtant posés depuis longtemps, sont enfin opérationnels et raccordés au réseau électrique. Ils sont positionnés près de la mairie, sur l'ancien local des pompiers.

Acquisitions / Ventes immobilières

- Division parcellaire d'un terrain communal cadastré, situé route d'Issoudun. Il en résulte deux parcelles constructibles, et d'ores et déjà la vente de l'une d'elles.

- Achat d'un terrain cadastré, rue du Vignot.

- Étude d'un projet d'achat d'une maison individuelle cadastrée, située dans le centre-bourg. Elle est entièrement à rénover.

Nacelle

Comme il est de coutume, la commune loue, début décembre et en avril, un camion pourvu d'une nacelle élévatrice. Pour optimiser cette location onéreuse, le démontage des décorations de Noël se fait à peu près à la même période que l'élagage, la pose de jardinières pour le fleurissement de notre village et autres interventions en hauteur. Ce qui explique pourquoi les décorations de Noël sont retirées un peu tardivement.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à

Emma Surgent, le 28 novembre 2020

Yliananna Gatay-Stephen, le 5 janvier 2021

Louis Aubailly, le 1^{er} février 2021

MARIAGES

Nos félicitations à

Thibault Carlu et Claire Proteau, le 11 décembre 2020

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de

Georges Grivot, le 3 décembre 2020

Liliane Le Doaré, 29 décembre 2020

Adeline Goncalves, le 24 janvier 2021

Christiane Martin, le 3 février 2021

Bernadette Surel, le 17 février 2021

Jeannine Daudon, le 8 mai 2021

Roland Schutz, le 28 juin 2021

PAGES OUVERTES À L'ÉCOLE

Le Vendée Globe, course à voile autour du monde, ainsi que les autres courses de bateaux (transat Jacques Vabre, Route du Rhum) m'ont toujours passionnée. Alors, pourquoi ne pas partager cet engouement avec mes élèves et peut-être aussi faire découvrir ce voyage autour du monde aux Casalais et Casalaises ?

Vendée Globe

Le **Vendée Globe** est une course de **voiliers** autour du monde qui se déroule tous les 4 ans. Le 8 novembre dernier, 33 skippers sont partis des Sables d'Olonne pour un tour du monde extraordinaire !!!

Classement

1. Yannick BESTAVEN
2. Charlie DALIN
3. Louis BURTON

Yannick BESTAVEN
MÂITRE COQ IV

Le 30 novembre, mon bateau s'est cassé en 2 après avoir heurté une gigantesque vague. J'ai alors enfilé ma TPS* et sorti mon radeau de survie juste à temps. Puis j'ai envoyé un message à mon équipe en disant « JE COULE !!! ».

Kevin ESCOFFIER
PRB

Charlie DALIN
APIVIA

La direction de course m'a demandé de me dérouter pour aller sauver mon ami Kévin qui est resté plusieurs heures sur son canot. Mais j'ai tout de même réussi à le récupérer et il est resté plusieurs jours avec moi sur mon monocoque*. Je sais ce qu'il a ressenti ! Moi-même, j'ai vécu un chavirage lors du VG* 2008-2009.

Jean LE CAM
YES WE CAM!

*TPS = combinaison de survie
*monocoque = bateau à 1 seule coque
*VG = Vendée Globe

classe des CE 1 - CE 2

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CM1-CM2

À L'ÉCOLE DE CHEZAL-BENOÎT

L'élection des éco-délégués

En début d'année, suite à une campagne électorale menée par les quelques élèves-candidats, quatre éco-délégués ont été élus au suffrage universel direct :

- ✓ deux éco-délégués titulaires
- ✓ deux éco-délégués suppléants

Les éco-délégués ont tenu leurs promesses électorales en proposant, durant l'année, des idées éco-responsables, tout en restant les porte-paroles et les représentants de la classe

Les propositions

Suite à de riches débats de classe, les élèves ont retenu quatre propositions à soumettre à la Municipalité :

Un potager :

placé dans la cour de récréation et permettant de cultiver sainement des fruits ou légumes

Un poulailler :

les poules se nourriront des déchets alimentaires de la restauration scolaire et fourniront des œufs frais

Un récupérateur d'eau :

l'eau récupérée servirait le potager et le poulailler

Renouveler les messages dissuasifs :

présents dans la salle de restauration et dans les sanitaires de l'école pour éviter le gaspillage

La rencontre avec Monsieur Le Maire

Monsieur Le Maire a gentiment accepté de rencontrer les élèves de la classe pour discuter des propositions relayées par les éco-délégués.

Deux propositions ont été retenues :

- ✓ **Le potager**
- ✓ **Le renouvellement des messages dissuasifs**

Nous espérons que ces propositions verront le jour avant le départ au collège des actuels élèves de CM 2

NOS COMMERCES

La boulangerie Alaphilippe ferme

Il y a 33 ans, Monique et Dominique Alaphilippe, jeune couple avec un enfant en bas âge, s'installaient au 6, Grande Rue, à Chezal-Benoît. C'est le 9 novembre 1988, précisément, qu'ils décidèrent d'acheter aux enchères la boutique et l'habitation. À l'époque, l'autre boulangerie était en activité. Monique était graphotypiste. Elle a appris son métier de vendeur en boulangerie sur le terrain. Durant leur carrière, M et Mme Alaphilippe ont pu embaucher deux employées : Danielle Arouet et Monique Forbeau. Ainsi ont-ils pu consacrer un peu de temps à leur vie de famille, car huit ans après l'ouverture de leur boulangerie, un deuxième enfant voyait le jour.

Monique et Dominique Alaphilippe ont toujours exercé leur métier avec amour et justesse pour leur clientèle. Ils accueillaient avec plaisir les jeunes en retour de discothèque pour leur fournir croissants et pains au chocolat avant l'ouverture de la boutique ; maintes fois, ils ont dépanné des clients en manque de pain un dimanche soir...

Et c'est le cœur gros qu'ils tireront le rideau pour la dernière fois ce 1^{er} septembre 2021. Ils auraient préféré transmettre leurs biens, leur savoir-faire et leur clientèle à un autre boulanger, pour qu'à Chezal-Benoît nous puissions continuer à avoir du pain tous les jours. L'avenir nous dira ce qu'il en est, tout peut encore changer. Pour l'instant, après ce 1^{er} septembre, ils se voient prendre le temps de passer des moments en famille, partir en vacances, peut-être faire un peu de bénévolat. Merci pour tout ce que vous avez fait pour nous !



Rideau baissé pour le Mojito !

Le Mojito a ouvert le 8 octobre 2018. Derrière le comptoir, Frédéric Discours prenait les commandes. Il a organisé quelques repas à thèmes (couscous, crêpes, omelette aux pleurotes). Il faisait de la vente d'articles de pêche. La crise sanitaire a mis à mal son commerce, provoquant la fermeture totale le 27 avril dernier.

Un repreneur est souhaité par la municipalité et des négociations sont en cours pour qu'une ouverture puisse être effective rapidement.

ARTISANS, SERVICES ET MARCHÉS

NOS COMMERCES

Boulangerie-pâtisserie Alaphilippe	6, Grande Rue	02 48 61 11 69
Boulangerie-pâtisserie Joseph	10, Grande Rue	02 48 61 12 96
Pharmacie Vandervliet	11, Grande Rue	02 48 61 13 19
Effet Miroir (salon de coiffure)	16, Grande Rue	02 48 61 12 93
Le Panier Sympa (épicerie)	2, Grande Rue	02 48 56 45 10

NOS ARTISANS

SUREL Guy	Travaux publics	Domaine des Grandes Cosses	02 48 61 12 95
BRIQUET Fabrice	Peinture en bâtiment	3, rue de la Fosse à caillon	02 48 61 13 88
MITRIOT Vincent	Garage automobile Renault	Le Moulinet	02 48 61 13 27
CLÉMENT Christian	Jardinage, bricolage	9, rue du Petit-Pré	02 48 61 15 62
LAFONT Grégory	Jardinage		07 85 69 42 15
PICOT Michaël	Carrosserie	6, rue de Vireloge	06 81 83 15 16
GAROT Benoît	Entretien, taille de vigne	36, rue de l'Érable	
BIDET Arnaud	Débarras maison	4, rue de la Fosse à caillon	06 05 34 76 36

SERVICES

Maryse Clasquin	Médecin généraliste	2, rue de l'Église	09 77 96 30 27
Caroline Courandon	Infirmière		06 88 26 91 50
La Poste	Banque, courrier	2, rue des Chênes	3631/3639

LOISIRS

Écurie Cordallia	Centre équestre	Chemin des Reliques	06 34 32 40 26
------------------	-----------------	---------------------	----------------

MARCHÉ SUR LA PLACE DU 8-MAI-1945

Pizza : Jean-Lou Ronk	de Châteauneuf	mardi soir
Bibliothèque : Cécile Machado	de Bourges	mercredi matin
Boucherie : Fabrice Carrouée	de Lignières	jeudi matin
Boucherie : Fabrice Pajot	de Lignières	vendredi matin

ASSOCIATIONS

OCCE - Sabrina Poubeau		02 48 61 12 57
Amicale des sapeurs-pompiers - Julien Cendrier - Centre de secours		06 78 02 35 15
Association des agriculteurs et des vignerons - Dominique Chasseigne		02 48 69 91 04
CATM Section Chezal - René Chagnon		06 83 43 43 60
Cercle de gym volontaire - Laurence Moreau	02 48 61 11 02	-06 99 58 01 88
Chorale - Laurence Roux		02 48 69 90 45
Moulin de Nouan Environnement - Jacques Guyard		02 54 03 18 72
Team Cordailla - Cynthia Carey		06 08 53 07 04
Association du patrimoine casalais - Marcel Djian	06 08 03 15 67	ou Sylvain Bourdreux 06 79 32 23 75
Les p'tites mains casalaises - Natacha Moreau		06 48 66 95 95

PAGE OUVERTE AUX ASSOCIATIONS

La Canne casalaise

Le 25 février 2021, une assemblée générale extraordinaire est demandée par une poignée de personnes passionnées, ayant envie de s'investir dans le domaine de la pêche.

Michel Devlieger a été élu président, et Stéphanie Desfosses, trésorière et secrétaire. N'hésitez pas à prendre contact auprès de Stéphanie Desfosses au 06 47 16 45 20, pour tous renseignements ou le souhait de devenir membre actif de l'association.

La Canne casalaise a effectué deux rempoissonnements, en mars et en avril : 150 kg de tanches, 25 kg de perches. Elle a refait la ligne de réserve, et les employés communaux ont procédé à un grand élagage sur les berges de l'étang.

Les cartes de pêche sont à vendre dans les deux boulangeries de Chezal-Benoît et à l'épicerie du village, ou sur place lors du passage quotidien de Stéphanie Desfosses.

Les tarifs : Pêcheur de la commune : 35 € l'année, 3,50 € la journée.

Extérieur à la commune : 60 € l'année, 6 € la journée.

Enfant de 6 à 16 ans : 16 € l'année, 2 € la journée.

Trois panneaux d'affichage ont été installés au bord de l'étang, qui donnent beaucoup de renseignements, et il est possible d'accéder à la page Facebook « la canne casalaise », pour l'actualité.

Le comité des fêtes

Le 19 mars 2021, le comité des fêtes a tenu une assemblée générale en comité restreint (en raison du Covid-19).

Un nouveau bureau est constitué : Vincent Nicolazo, président ; Jean Lambotte, trésorier ; Michel Augot, trésorier adjoint et Sophie-Émilie Wilson, secrétaire. Si vous avez besoin d'un renseignement ou envie de vous investir dans cette association, n'hésitez pas à contacter Sophie-Émilie au 06 70 73 49 86.

Comme pour tous, le comité des fêtes est mis à mal par la crise sanitaire, et la réglementation change régulièrement. Cela complique toutes les démarches pour l'organisation de manifestations, quand elles sont possibles. Les bénévoles mettent tout en œuvre pour vous retrouver le 15 août 2021, lors de la fête du Moulinet.

Le Club du sourire s'est éteint !

Cette association fut créée en 1983 par Mme Danneau. Les bénévoles ont eu l'occasion de faire divers voyages de groupe à l'étranger et en France. Il s'agissait de créer du lien social dans leur commune avec des journées portes ouvertes, la vente de gâteaux, des voyages, etc.

Mme Blanchin, dernière présidente, a le regret de mettre fin à l'association par manque de bénévoles, mais c'est avec plaisir qu'elle a fait un don à l'école, au CCAS et à l'Amicale des sapeurs-pompiers du village lors de la clôture des comptes du Club du sourire en mars 2021.

Rappel : Visite patrimoniale les jeudis 15-22-29 juillet et 5-12-19 août 2021 à 17 h.

RDV devant le porche abbatiale . Tarif : 3 € - gratuit pour les -18 ans

GESTION DE NOS DÉCHETS

La gestion des déchets ménagers est une compétence de la Communauté de communes du Pays d'Issoudun. Néanmoins, une aire de dépôt communal est ouverte au public le lundi, le mercredi et le samedi, de 10 heures à 12 heures, sauf les jours fériés.

L'accès au dépôt est **exclusivement réservé** aux habitants de la commune de Chezal-Benoît.

Les déchets acceptés sont uniquement :

- ⇒ les déchets verts,
- ⇒ les gravats,
- ⇒ le tout-venant (matelas, plastiques non recyclables, placo, fenêtres et portes, moquettes, papier peint..).

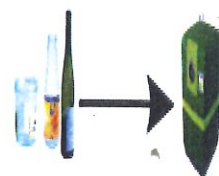
Les autres types de déchets devront être déposés :

- ⇒ à la déchetterie d'Issoudun, route de Migny, ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
- ⇒ ou dans les conteneurs prévus à cet effet

Trois conteneurs à verre sont à disposition dans la commune de Chezal-Benoît : rue du National, chemin des Reliques, rue du Pivert.
Nouveauté : une petite colonne est disponible à l'étang du Moulinet



Le VERRE est strictement INTERDIT dans les sacs !
Le bon geste ? Je vais au conteneur à verre !



Conteneurs à textile. Les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures, en bon état, doivent être déposés dans les deux bennes prévues à cet effet, de manière à leur donner une seconde vie : rue du National, rue de la Fosse à caillon.

Colonne à piles. Pour la récupération des piles, il y a une colonne à la mairie, accessible aux horaires d'ouverture au public.

Le but du tri sélectif. Trier les déchets donne une seconde vie aux produits recyclés. En réduisant ainsi nos déchets, nous **réduisons la consommation d'eau** liée à la production industrielle et **diminuons la production de gaz à effet de serre.**

Trier les déchets, c'est aussi **protéger le sol et l'eau** des substances chimiques qui peuvent les contaminer.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les collectes ont lieu tous les mercredis matin, sauf les jours fériés (dans ces cas, le ramassage est reporté au lendemain).

- ⇒ Les sacs bleus sont ramassés les premiers mercredis de chaque mois.
- ⇒ Les sacs jaunes, tous les mercredis matin, sauf le premier mercredi de chaque mois.
- ⇒ Les sacs noirs, tous les mercredis matin.
- ⇒ Les sacs mal triés ou contenant des déchets interdits (verre, végétaux, métaux, objets coupants...) seront refusés par les agents de collecte et signalés à leur responsable.



DANS LES SACS JAUNES, JE PEUX METTRE :

- bouteilles et flacons en plastique (avec bouchons)
- sacs de caisse, suremballages de pack d'eau, de lait, de papier toilette..
- boîtes métalliques
- briques TetraPak (briques de lait, jus de fruits, soupes...)
- cartonnets d'emballage
- bouteilles d'huiles alimentaires





DANS LES SACS JAUNES, JE NE PEUX PAS METTRE :

- flacons de produits toxiques et produits inflammables
- pots de yaourts, crème, charcuterie, etc.
- barquettes alimentaires en polystyrènes
- emballages alimentaires en plastiques
- aluminium
- couches





DANS LES SACS BLEUS, JE PEUX METTRE :

- journaux, magazines
- prospectus
- courriers, enveloppes ...
- livres et cahiers





DANS LES SACS BLEUS, JE NE PEUX PAS METTRE :

- films plastiques enveloppant les revues
- papiers gras



Pour réduire vos déchets ultimes, la CCPI met à disposition GRATUITEMENT des composteurs individuels. Pour tout renseignement, contacter la mairie.

L'avenir du site hospitalier George-Sand de Chezal-Benoît

Depuis plus de 110 ans, l'histoire de notre village est intimement liée à celle de son hôpital psychiatrique. Les patients accueillis font partie depuis longtemps de notre environnement et nos relations sont riches de cette expérience. Cet établissement est pourvoyeur d'emplois pour tout le territoire du sud du département du Cher. Nombre de nos administrés, de leurs parents ou de leurs proches ont exercé dans cet hôpital. Parfois même, ils y furent ou ils y sont soignés.

Cet hôpital, inauguré en 1911, accueillait à l'origine des patients du département de la Seine, et la colonie agricole créée par le Dr Marie était une réalisation novatrice et humaniste. Elle permettait aux patients de sortir des murs des asiles parisiens surencombrés. L'ambition était, d'une part, d'accueillir à terme à Chezal-Benoît 1 000 patients et, d'autre part, que l'établissement puisse vivre en autarcie. Depuis les années 1980, du fait de l'application de la loi de secteur psychiatrique et d'évolutions de notre société, d'évolutions des soins, de modernisations, l'établissement a vu progressivement son nombre de lits passer de plus de 600 à moins de 200. À chaque nouvelle fermeture d'unité, les alternatives envisagées pour maintenir l'activité n'ont jamais abouti, bien qu'elles puissent répondre à de véritables besoins. Depuis 2003, l'hôpital de Chezal-Benoît est devenu un des trois sites du centre hospitalier George-Sand, dont la direction est à Bourges.

Hôpital George-Sand : l'unité psychiatrique supprimée

Chezal-Benoît. L'hôpital prévoit de fermer le pavillon Gargillesse et de supprimer le poste d'infirmier de nuit de l'ehpad.

Mardi matin, plus de cinquante personnes se sont réunies à l'appel de la CGT au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) qui se réunit à l'hôpital George-Sand, site de Chezal-Benoît (Cher). À cette institution représentative et consultative, des salariés et administrés choisis sont venus dire leur grande inquiétude concernant une future reorganisation du site.



« Nous sommes inquiets pour nos nouveaux collègues qui vont arriver. Elle ne découle pas de l'économie mais de décisions prises. Si une décision que l'on peut dire depuis nous arrive, c'est de bloquer le départ du foyer d'accueil médicalisé qui est menacé sur le site. C'est dans ce cadre, du prochain projet de blanchiment (1) que l'on va discuter de l'avenir du site. »

Seth, à l'information duquel sur cette réorganisation a été donnée par la CGT lors de son dernier conseil d'administration, nous a dit : « C'est une décision qui est prise par la direction. Elle ne découle pas de l'économie mais de décisions prises. Si une décision que l'on peut dire depuis nous arrive, c'est de bloquer le départ du foyer d'accueil médicalisé qui est menacé sur le site. C'est dans ce cadre, du prochain projet de blanchiment (1) que l'on va discuter de l'avenir du site. »

desquels le député de la circonscription Loïc Kervran. Malgré la crise due au Covid-19, c'est dans ce contexte qu'eurent lieu des réunions du 14 septembre 2020 et du 28 janvier 2021, à l'initiative du préfet du Cher, Jean-Christophe Bouvier, réunissant tous les protagonistes : le directeur départemental de l'ARS, le directeur du CHGS et les représentants de l'établissement, la sous-préfète, le président du Conseil départemental, les sénateurs du Cher, un député, le maire de Chezal-Benoît et un adjoint... La question

Une nouvelle fermeture de 31 lits, annoncée fin 2019 et justifiée par la direction par la difficulté de recrutement de soignants, généra une mobilisation syndicale et progressivement celle de la population non résignée. Un comité de soutien fut créé. Il fut à l'origine d'une pétition et de la mobilisation progressive des élus, au premier rang

Les élus mobilisés pour l'avenir du village



« Les élus mobilisés pour l'avenir du village... »

« Les élus mobilisés pour l'avenir du village... »

Au final, après neuf mois de concertation et de travail au sein de son établissement, le conseil de surveillance du centre hospitalier George-Sand a adopté un projet d'établissement 2021-2025 qui conserve ses trois sites et il a pris en partie en considération nos attentes.

La feuille de route de l'hôpital spécialisé George-Sand dévoilée

Il existe trois sites – Bourges, Chezal-Benoît et Dun-sur-Auron – mais c'est bien un seul et unique projet d'établissement en psychiatrie et santé mentale qui est présenté pour la période 2021-2025.

Il a fallu neuf mois de concertation et de travail pour mettre au monde un nouveau projet d'établissement au centre hospitalier George-Sand, pour la période 2021-2025, sur ses trois sites : Bourges, Chezal-Benoît et Dun-sur-Auron. « C'est un acte fondateur », rappelle Alexis Jamet, directeur du centre hospitalier spécialisé, louant « le travail de fond » qui a été réalisé pourtant en pleine période de crise sanitaire. « Ce n'est pas un mouton à cinq pattes mais une construction la plus harmonieuse possible entre toutes les contingences que nous rencontrons ».

Le projet « voté par toutes les instances de l'établissement », se félicite Alexis Jamet, « s'inspire des nouvelles orientations de la psychiatrie, notamment de la mobilité et de l'ambulatoire », indique le président de la commission médicale de l'établissement, le docteur Christian Guggiani. Ainsi, le projet d'établissement 2021-2025 se divise en quatre orientations. La première replace le patient et son entourage au cœur de la prise en charge. La deuxième orientation permettra de développer une psychiatrie « active et ambulatoire innovante ». La troisième



☐ Alexis Jamet, Christian Guggiani et Jean-Paul Vadrot détaillent les quatre orientations stratégiques d'établissement.

mobiles opérationnelles dès 2024, le CH George-Sand a acté l'ouverture en 2022 d'une antenne ambulatoire « innovante » sur le secteur de La Guerche-sur-l'Aubois et de Sancoins, qui comprendrait de la télé-médecine et la présence d'infirmiers en pratique avancée. Enfin, en 2025, les deux centres médico-psychologiques de Bourges seront regroupés. Ce projet d'établissement co-construit entend « répondre avec cohérence aux besoins de la population de notre territoire en matière de santé mentale ». Rappelant que « l'investissement n'est pas un pro-

La bonne nouvelle – et la plus importante – est que **le site hospitalier de Chezal-Benoît va garder une activité sanitaire**. Il faut insister sur cette information en regard du point de départ qui nous prédisait qu'il ne resterait pour ainsi dire que l'EHPAD à Chezal-Benoît. Il devrait même y avoir création d'une maison communautaire (unité de soins intermédiaires entre l'hospitalisation complète et la vie active) de 8 à 12 lits et d'une équipe mobile psychiatrie et handicap psychique. Ajoutons les 12 lits du foyer d'accueil médicalisé (FAM) supplémentaires contractualisés entre l'ARS, le conseil départemental et l'établissement.

Malgré nos arguments maintes fois répétés auprès de la tutelle, l'addictologie sera effectivement transférée en 2023, comme décidé lors du projet d'établissement 2016-2021.

Les cuisines et la blanchisserie sont confirmées dans leur situation actuelle.

Le résultat obtenu est à attribuer au concours de plusieurs acteurs : une mobilisation consensuelle des élus sans précédent pour notre territoire : député, sénateurs, président du Conseil départemental, maires du territoire, celle des représentants de l'État et celle plus habituelle des syndicats CGT et Sud. Le crédit est aussi à porter à tous les citoyens, professionnels, retraités ou usagers, qui se sont mobilisés dans différentes actions, y compris dans la pétition qui a recueilli plus de 1 200 signatures dans un village de 850 habitants. Convenons aussi de l'implication contributive de l'ARS et des responsables du CH George-Sand dans le résultat présent.

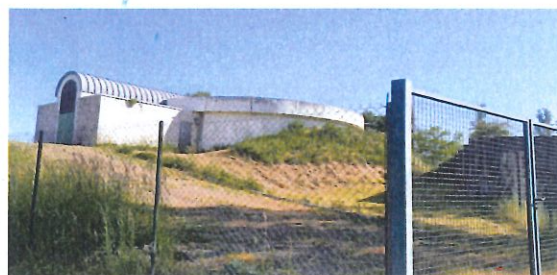
Ce résultat est fragile et il faut être prudent ! Il ne faudrait pas considérer que ce qui semble acquis l'est définitivement. L'histoire nous l'a appris. Ce qui est inscrit dans le projet d'établissement n'est pas une certitude absolue.

Essayons, malgré tout, de **prendre en considération ce que nous avons obtenu**. La voix de l'aménagement du territoire qui s'oppose parfois aux voix d'une pragmatique gestion comptable de la santé doit, elle aussi, être entendue par le plus grand nombre, au risque de dangers bien plus grands pour notre société.

Les enjeux du futur pour la desserte d'eau potable

D'une façon générale, dans le contexte environnemental du réchauffement climatique, la maîtrise de l'eau et de sa qualité fait partie des défis majeurs que notre société doit relever, alors même que la consommation ne cesse d'augmenter.

Chezal-Benoît s'inscrit bien dans ces préoccupations. **La qualité de son eau demeure très satisfaisante**, du fait d'une filtration naturelle générée par un environnement naturel boisé qui entoure notre village et d'une agriculture jusqu'alors source de peu de pollution. En revanche, **la consommation d'eau potable**



communale ne cesse de croître, pour différentes raisons. De façon très concrète, cela représente un coût de plus en plus lourd sur notre budget communal. C'est pourquoi il nous est apparu important de **vous tenir informés des enjeux du futur**. Soyez assurés, chers administrés, que ce sujet très complexe, aux choix multiples déterminants pour l'avenir, fait l'objet de toutes nos attentions.

L'approvisionnement

Depuis l'origine de la mise en place d'un réseau de desserte d'eau potable pour les administrés, la commune achète son eau à **l'hôpital**, qui **est propriétaire de la source et du matériel d'exploitation** depuis le tout début du XX^e siècle. **La commune** facture ensuite aux administrés leur consommation individuelle sur relevé de leur compteur, ainsi que les frais générés par la maintenance du réseau et par son administration. Il est convenu de dire que l'eau **est en régie communale**.

Lors des deux réunions de concertation pour le projet d'établissement 2021-2025 à l'initiative du préfet du Cher, le directeur du centre hospitalier George-Sand (CHGS) nous a fait savoir que cette situation était **une anomalie**, une situation d'exception, qui ne concernerait que deux centres hospitaliers en France, dont le nôtre, et qu'il voulait y remédier. Le préfet et la sous-préfète ont souligné de façon plus consensuelle la nécessité de remédier à cette anomalie qui n'avait pourtant jamais été relevée en plus de 70 ans de fonctionnement.

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour justifier ce changement. Evoquons les plus certaines. L'administration de **la production d'eau potable pour un village ne répond pas à une compétence hospitalière**. Par ailleurs, pour maintenir une eau desservie de qualité et éviter sa pollution, l'Agence régionale de santé (ARS) impose maintenant des **contrôles sur la conformité des installations chez les particuliers** sur ce que nous appelons les différents périmètres de captage. À ce titre, l'hôpital n'a pas l'autorité administrative pour intervenir chez des particuliers pour effectuer des contrôles alors que la commune la possède. Notons également que l'activité hospitalière du site de Chezal-Benoît étant en décroissance constante depuis plusieurs décennies, il devient sans doute **moins économique de produire son eau** dont la consommation décroît elle aussi et de maintenir sur site un personnel qualifié pour l'exploitation de cette source.

Avec le concours de la sous-préfecture de Saint-Amand-Montrond, le CHGS et la commune de Chezal-Benoît doivent à terme convenir d'une **cession de la source, du matériel d'exploitation et du réseau** jusqu'au compteur communal. Lors des différentes visites anticipatrices et de préparation à l'initiative de la municipalité, il est à prendre en considération que le matériel nous est apparu a priori en bon état. Cependant, l'alimentation électrique de l'installation indépendante pourrait représenter un coût financier très élevé. **Le coût de cette cession que nous n'avons pas sollicitée sera, lui aussi, déterminant, car notre commune a des moyens très modestes.**

La prochaine réunion avec les différentes parties est envisagée à l'automne 2021.

Le réseau communal de distribution d'eau potable

Le compteur de l'alimentation générale se situe près du porche de l'hôpital. La plus grande partie des quelque 26 km composant le réseau date du milieu des années 50. Il est pour l'essentiel en **fonte**. Quelques tronçons plus récents réalisés lors d'agrandissements sont en PVC et en PE polyéthylène. Le réseau en fonte, parfois posé dès l'origine à même la glaise, parfois dans d'anciens fossés, souffre d'une **corrosion importante**. De plus, comme le réseau d'eau emprunte le plus souvent le tracé du réseau routier, il subit des dégradations conséquentes à cause de la circulation, laquelle a singulièrement évolué depuis les années 50, avec des poids lourds de plus en plus nombreux.

Il en résulte de plus en plus de **casses et de fuites** auxquelles remédient pour l'essentiel nos employés communaux, qui démontrent à chaque fois, et de longue date, une réactivité et un professionnalisme que nous devons saluer. Il faut savoir que dans bien d'autres communes ces charges incombent à des prestataires privés et que cela occasionne un coût qui se répercute sur les factures d'eau des usagers.

Notre réseau est fuyant. L'augmentation générale de la consommation d'eau potable s'accélère. Elle augmente de plus de 10 000 m³ par an et se répercute sur la facture communale. Précisons que ce n'est pas le cas pour celle des usagers.

Nous avons contacté l'agence de l'eau, qui nous a orientés vers un maître d'ouvrage employé au Syndicat département d'énergie du Cher (SDE 18). Aussi vite qu'il se peut, il apparaît qu'il faut **engager une étude patrimoniale** pour s'emparer de toutes les données techniques de notre réseau, déterminer où sont les fuites (qui semblent multiples) et envisager la restauration du réseau. Par ailleurs, en préalable de travaux de rénovation de notre réseau qui devront s'étaler sur plusieurs années, le réseau doit faire l'objet de **la pose de compteurs de sectorisation** afin de pouvoir identifier plus rapidement où se trouvent les fuites. Ces travaux peuvent être **subventionnés respectivement jusqu'à 80 et 70 %** par l'agence de l'eau et le Conseil départemental. :



L'avenir ?

Au niveau national, concernant l'avenir de la distribution d'eau potable et sa prise en charge, l'échéance déjà repoussée en **2026** confierait celle-ci aux communautés de communes ou préserverait a priori l'indépendance des syndicats mixtes d'eau existants sous certaines conditions.

Dans ce contexte, notre municipalité s'est rapprochée du **syndicat mixte d'eau intercommunal de Lignières et du groupe Suez**.

Les représentants du syndicat mixte d'eau **se disent prêts à ce que nous intégrions leur syndicat** afin de prendre en charge de façon globale le réseau de distribution d'eau potable et surtout l'approvisionnement et la source. Il s'agirait d'une prise en charge globale, technique et administrative, y compris la facturation. Une **connexion des réseaux existants est possible** entre Villecelin et Chezal-Benoît, moyennant des travaux importants. L'adhésion à ce syndicat mixte pourrait représenter un allègement des charges communales, mais notre **autonomie** d'action, de décision et de gestion est **interrogée**. Se pose également la question du **devenir des temps d'employés municipaux déchargés de leurs fonctions**.

Par ailleurs, suite à plusieurs entretiens et une visite technique des infrastructures, **Suez nous a proposé un contrat d'exploitation de la source**. Il pourrait être limité dans le temps à quatre ans. Dans cette hypothèse, qu'advient-il en **2026 ?**

Les deux solutions sont aujourd'hui à l'étude, dans l'attente des conditions de la cession de la source et de ses équipements.

La station d'épuration

En 2010, la commune a fait le choix de se doter d'une station d'épuration par filtres plantés de roseaux.

Station performante et sans odeur, elle fonctionne par épuration biologique.

260 foyers bénéficient du traitement des eaux collectifs.

30 000 m³ par an sont ainsi traités, les eaux usées des ménages mais également les eaux de pluie.

Le système d'assainissement est entièrement à la charge de la commune jusqu'en 2026, date à laquelle cette compétence devrait être prise en charge par la communauté de communes.

En plus de l'entretien de la station d'épuration (nettoyage du panier du dégrilleur, contrôle des compteurs, faucardage des roseaux...), les agents municipaux veillent au bon fonctionnement du réseau de collecte. Cette année, en plus des débouchages des conduits, deux curages du réseau unitaire ont été réalisés (rue de Vireloge et rue Fleurie).

Pour le bon fonctionnement de notre réseau de traitement, aucun débris solide ne devrait être admis (par exemple : lingette, protections hygiéniques, mégot de cigarette).

Aucun produit toxique (médicament, peinture, diluant, hydrocarbure) ne doit être jeté dans les lavabos, la cuvette des WC ou les bouches d'égout.



Valorisation des chemins de randonnée casalais

Chezal-Benoît est un village de bocage, entouré de massifs forestiers. Bien que nous soyons voisins des plaines de la Champagne berrichonne, nos chemins vallonnés et nos paysages s'inscrivent davantage dans le **Boischaut Nord**.

Plus encore dans cette période de Covid-19, le besoin de s'aérer en pleine nature, loin du bruit de la ville, est marqué. Chacun doit pouvoir le faire à son rythme, sur des distances qui correspondent à ses capacités et à ses aspirations, que ce soit à pied, à vélo ou à cheval.

Les deux offices de tourisme de proximité de Lignières et Issoudun nous ont fait part de demandes répétées d'usagers de passage ou locaux qui souhaiteraient emprunter des parcours de randonnées repérés comme tels et témoignant d'un intérêt paysager.

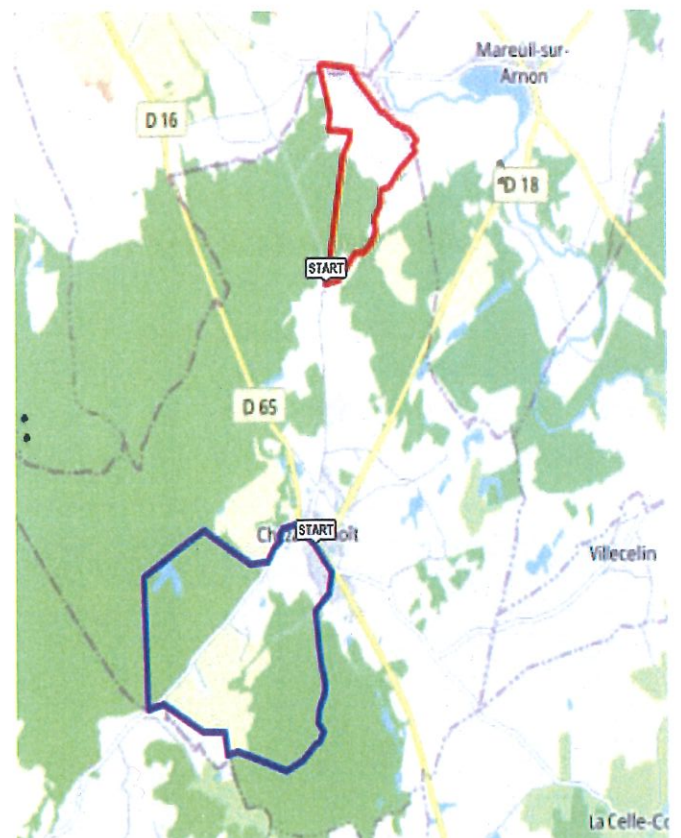
Et c'est vrai que nous disposons de réels atouts à Chezal-Benoît, qu'il nous faut valoriser. Les chemins ne manquent pas, notamment les allées forestières entretenues par l'ONF. Par ailleurs, la municipalité de Chezal-Benoît a accompli, depuis de nombreuses années, beaucoup d'efforts pour restaurer et entretenir les près de 65 kilomètres de chemins communaux, par l'entremise, entre autres, de ses employés.

Deux circuits de randonnée sont d'ores et déjà répertoriés par la Fédération française de randonnée pédestre. Il s'agit de celui de Nouan-La Croisette, long de 7,5 km (en rouge) et celui de La Ronde des bois, 12 km (en bleu).

À l'initiative de la nouvelle municipalité avec les collaborations de nos services techniques et de Daniel Villarmet, d'autres circuits sont en projet. Deux nouveaux devraient bientôt pouvoir être empruntés par les marcheurs, les cyclistes et les équidés. Pour information, nous disposons à Chezal-Benoît de plusieurs possibilités pour participer à des activités équestres, notamment avec les Écuries Cordailla implantées dans un très beau cadre naturel, au départ possible vers plusieurs chemins de randonnée.

Concernant les engins motorisés sur ces chemins, hors utilisations autorisées, la **réglementation** va être reprise et devra être respectée, afin de limiter les dégradations constatées sur les chemins.

Itinéraires disponibles sur le site internet communal à la mairie de Chezal-Benoît (02 48 61 11 15), dans les offices de tourisme d'Issoudun (02 54 21 74 02) et de Lignières (02 48 60 20 41).



Quelques souvenirs de Gaston Ferdière à Chezal-Benoît

Le journal
L'ÉPIQUE DE LA CLAUDE BENOÎT

LES MAUVAISES FRÉQUENTATIONS

GASTON FERDIÈRE

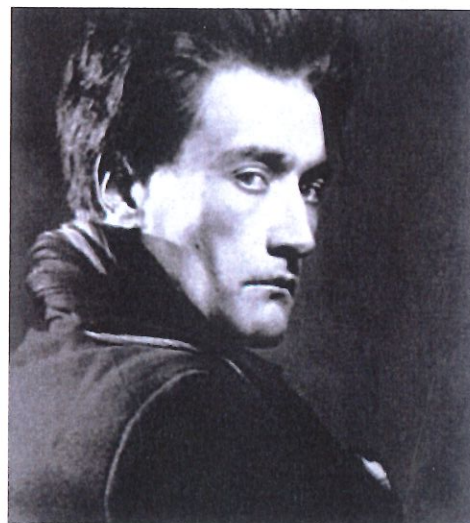


Gaston Ferdière : (1907-1990).

De juillet 1938 à juillet 1941, le Dr Gaston Ferdière était médecin directeur de l'hôpital de Chezal-Benoît, qui dépendait alors des hôpitaux de la préfecture de la Seine, dont l'hôpital Saint-Anne à Paris, où il avait effectué son internat de psychiatrie.

Gaston Ferdière participa au développement de la psychiatrie, y compris aux nouvelles techniques thérapeutiques de son époque. Il publia de nombreux articles dans les revues spécialisées. Il était un homme aux multiples combats libertaires et pacifistes, mais aussi un écrivain proche du milieu surréaliste, un mouvement artistique du XX^e siècle qui concerna toutes les formes d'expression. Gaston Ferdière noua de nombreuses amitiés avec un grand nombre d'artistes et écrivains, parmi lesquels André Breton, Frédéric Delanglade, Louis Aragon, Robert Desnos.

La notoriété de Gaston Ferdière vient surtout du fait qu'il a été le psychiatre d'Antonin Artaud, figure charismatique du milieu théâtral de l'entre-deux-guerres. **Antonin Artaud** (photo de droite) compte parmi les plus célèbres des patients hospitalisés à l'hôpital psychiatrique de Chezal-Benoît, même si son séjour fut bref. Gaston Ferdière partageait avec cet homme nombre de relations dans le milieu artistique surréaliste. En 1943, Antonin Artaud était hospitalisé depuis presque quatre ans à l'hôpital psychiatrique de Ville-Évrard en zone occupée dans la région parisienne, où il était considéré comme incurable. Non seulement il délirait, mais il mourait de faim. Sollicité instamment par quelques-unes de ses relations, en particulier par Robert Desnos, Gaston Ferdière, malgré ses réticences, accueille Antonin Artaud à l'hôpital psychiatrique de Rodez (situé en zone libre). Gaston Ferdière en fut médecin directeur de 1941 à 1948, après Chezal-Benoît. Pour les raisons administratives de l'époque, Antonin Artaud transita par une hospitalisation dans l'établissement casalais du 22 janvier au 11 février 1943, où Gaston Ferdière avait gardé certaines amitiés.



Pour soigner Antonin Artaud, Gaston Ferdière eut recours à de nombreuses séances de sismothérapie (électrochocs). Il s'agissait alors d'une nouvelle méthode thérapeutique introduite en psychiatrie en 1938 par Ugo Cerletti. Le Dr Ferdière participa activement au développement de ce traitement. À une époque où l'arsenal thérapeutique en psychiatrie était particulièrement maigre, il obtint quelques résultats chez des patients atteints de formes graves de dépression (mélancolie). Si Antonin Artaud reprocha les électrochocs à Gaston Ferdière, le fait est qu'il le sortit de sa longue prostration artistique et qu'il se remit à produire. Il n'en demeure pas moins qu'Artaud et ses relations jetteront ensuite le discrédit sur le psychiatre.

Gaston Ferdière participa également à l'émergence de « l'art des aliénés » et à sa reconnaissance. Il montra toujours un vif intérêt pour les productions artistiques des patients, souvent objets d'expositions.



À Chezal-Benoît

Durant ses années casalaises, Gaston Ferdière dut subir les conditions difficiles imposées par la Seconde Guerre mondiale. Lors de l'Exode, dont une des routes principales passait par Issoudun, il ouvrit un hôpital de campagne dans son établissement et, avec l'accord du maire, il réquisitionna également l'école. Il s'agissait de soigner les blessés graves, victimes des mitraillages de l'aviation allemande sur cette route. Dans son récit autobiographique *Les Mauvaises Fréquentations*, il racontera comment il contint les velléités d'un employé qui voulait prendre le fusil à l'arrivée de l'armée allemande à Chezal-Benoît. Parallèlement, il participa à l'installation au château de la Bruyère de petits Parisiens du XI^e arrondissement et de leurs instituteurs. Il fit creuser une tranchée devant le pavillon 4, celui des tuberculeux, car les bombardements menaçaient (la plus proche explosion se produisit à près de 1 km). Il cacha dans son appartement un réfugié catalan, José Crosas.

Bientôt, les décès des patients se multiplièrent d'une façon inhabituelle et très importante. Il en avertit l'autorité sanitaire et il fit procéder à des prises de sang et des analyses de selles, mais qui ne révélèrent rien de particulier. L'origine de l'augmentation des décès était plus simple : les tickets de rationnement imposés à tous, et particulièrement aux patients, généraient des carences alimentaires irréversibles. « *Au début, on s'est fait surprendre. Après, on s'est organisé en conséquence* », rapporte un ancien employé de l'hôpital, Gilbert Naudet, qui explique comment, grâce à la production agricole de l'établissement, un marché noir s'était mis en place avec les fermes environnantes. Cela permit de sauver de la famine nombre de patients. C'est aussi à cette époque que Gaston Ferdière inaugura « *les sorties d'essai agricoles* ». Il s'agissait de « placer » dans des fermes pendant plusieurs mois des patients comme ouvriers agricoles. Il qualifia ce dispositif de tentative d'organisation de la liberté dans un cadre rural. Cette expérience donnera lieu à une publication dans les *Annales médico-psychologiques* (N°1-janvier 1940). L'expérience du « placement agricole surveillé » sera poursuivie de nombreuses années avec succès, jusque dans les années 1990.

Le Dr Ferdière était alors aidé dans sa mission médicale par un médecin assistant d'origine bulgare, Melle Bratanova, puis de celle qui deviendra sa femme, Simone Lenseigne. Tout au long de la guerre, Gaston Ferdière entretint des liens réguliers avec la préfecture de la Seine et l'hôpital Saint-Anne qui orientait des patients vers l'hôpital de Chezal-Benoît. Il maintint ainsi des liens professionnels mais aussi artistiques avec les milieux parisiens. Ses trajets entre Paris et Chezal-Benoît autorisaient le passage de courriers de ses vieux amis, qui passèrent ainsi la ligne de démarcation et échappèrent à la censure postale.

À l'hôpital de Chezal-Benoît, il entra en conflit avec le directeur des services économiques de l'époque, qui s'employait par tout moyen à contester l'autorité de son supérieur hiérarchique. L'homme fut ensuite démis de ses fonctions pour calomnie et engagé à prendre une retraite anticipée par le chef de service des établissements départementaux de la Seine. Malgré tout, les activités clandestines de Gaston Ferdière, notoirement repérées par les autorités collaborant au pouvoir nazi, finirent par lui attirer des ennuis, même s'il était soutenu par la préfecture de la Seine. Il fut convoqué par le sous-préfet de Saint-Amand-Montrond, qui voulait le licenciement des syndiqués de son établissement (soit, apprend-on dans sa biographie, les neuf dixièmes de ses employés). Finalement, le Dr Ferdière échappa à une arrestation en quittant l'établissement du fait d'une sanction disciplinaire, puis fut nommé à Rodez.



Sylvain BOURDREUX.

Attention aux hyménoptères !

Les hyménoptères (guêpes, frelons, abeilles...) seront encore nombreux cet été. Leur piqûre peut causer le décès. Quelques conseils pour réagir face aux piqûres de ces hyménoptères.

Il est nécessaire de rester vigilant au moment des repas. Les guêpes sont attirées par le sucre. Il faut faire attention à tout ce que l'on porte à sa bouche, notamment les boissons sucrées ou encore les fruits. Pour les boissons en canette, il est préférable de vider le contenu dans un verre. Éviter de marcher pieds nus permet également de se prémunir des piqûres, en bord de piscine ou dans les jardins.

Quand on constate qu'il y a trop de guêpes, il faut essayer de voir s'il n'y a pas un nid dans les haies, en terre ou sous les toits. Il est fortement déconseillé de vouloir se débarrasser soi-même d'un nid. Des entreprises spécialisées existent.

En cas de piqûre, les réactions peuvent être très différentes d'un individu à l'autre. Cela va de la simple démangeaison à la réaction allergique violente, qu'on appelle le choc anaphylactique, et qui peut engendrer la mort.

Un des premiers réflexes à avoir en cas de piqûre est de désinfecter. Si on a été piqué par une abeille, d'abord enlever le dard avec une pince à épiler. Pas avec les doigts, sinon on compresse la poche à venin présente sur le dard et on va se réinjecter du venin. Les guêpes, elles, ne laissent pas forcément leur dard et peuvent piquer plusieurs fois. En cas de piqûre au niveau d'une main, il faut tout de suite enlever bagues, montres et bracelets pour éviter d'être compressé en cas de gonflement. Il est également conseillé de mettre une poche de froid au niveau de la piqûre, le venin se diffusant moins vite.



Une crème pour soulager les démangeaisons peut ensuite être appliquée dans les cas les plus bénins. Pour les autres, et dès l'apparition de symptômes plus graves comme des nausées, des sueurs ou encore une perte de connaissance, il faut appeler le 15 ou le 112, surtout en cas de multiples piqûres ou sur une zone sensible comme le visage. Pour les gens qui se savent allergiques, il ne faut pas réfléchir et se piquer immédiatement avec son stylo auto-injecteur d'adrénaline. Nous conseillons aux personnes seules d'appeler un proche ou un voisin en cas de piqûre. Et si on se fait attaquer, il faut se sauver, s'éloigner, puis se déshabiller pour être sûr qu'il ne reste pas de guêpe.

Liste d'entreprises (proches) spécialisées dans la destruction d'insectes

Alexandre BOUDET
54 rue de tivoli
18190 Chateauneuf-sur-Cher
06 42 25 36 81
alexboudet@yahoo.fr

Alain VERGER
10, route du Château d'eau
36100 Ségry
06 75 14 63 54

Insecti Services
Olivier ROUSSEAU
32, route de La Châtre
18160 Lignières
06 62 57 99 97

Pour une liste plus complète à l'échelle départementale, il suffit de flasher ce QR Code ou de saisir le lien en dessous.



<https://www.sdis18.fr/document-616-6747-Destructions-non-urgentes-de-nids-de-guepes-et-frelons-comment-faire-.html>